



**Note de présentation brève et synthétique du
compte administratif 2022 et du budget 2023 de
la 3CO**

Le budget de la communauté de communes du Centre-Ouest de Mayotte, soumis à l'approbation du conseil communautaire dans sa séance en date du 08 avril 2023, s'inscrit en cohérence avec les éléments présentés lors du débat budgétaire intervenu au sein de cette même assemblée le 11 février 2023 sur la base du rapport d'orientation budgétaire établi par les services communautaires.

Pour mémoire, ce rapport faisait ressortir les éléments suivants :

- **Une épargne brute 2022 qui s'établit à un niveau globalement stable** (2.549.574€ contre 2.674.795 € en 2021) et une **épargne nette** de 2.291.728 €, en **recul** de 422.887 € du fait notamment de la charge de la dette que la 3co a commencé à rembourser en 2022.
- **Un fonds de roulement conséquent** (>10M€) issu de l'accumulation pluriannuelle de ressources propres supérieures aux charges depuis la création et durant la structuration de la 3co, qui se stabilise en 2022 et a vocation à diminuer au regard du développement des politiques publiques communautaires et des projets d'investissement qui mobilisent de l'autofinancement.
- **Une dette modeste** avec un capital restant dû de 3.585.711 € et une forte capacité d'endettement à laquelle le niveau de fonds de roulement actuel ne justifie toutefois pas le recours à court terme, puisque la section d'investissement du budget est encore légèrement excédentaire alors même que des ressources complémentaires sont attendues en cours d'année sur les projets.
- **Une augmentation régulière des charges de fonctionnement** liée à la structuration des services avec notamment un poste Ressources Humaines qui reste maîtrisé à hauteur de 27% des dépenses réelles de fonctionnement, mais qui ne pourra pas durablement évoluer plus vite que les recettes réelles de fonctionnement. Le service de la police intercommunale de l'environnement et de l'urbanisme représente par exemple un coût prévisionnel annuel net supplémentaire de 350 K€. A ce jour, la 3co compte 24 postes pourvus.
- **Des ressources fiscales et de dotations qui stagnent depuis plusieurs années** et qui doivent interroger sur la capacité de financement durable de la collectivité. L'assiette fiscale est un enjeu majeur pour l'avenir.
- **Une dynamique d'investissement et de développement de politiques publiques très ambitieuse** qui doit rechercher des financements extérieurs et dont la réalisation génèrera de nouvelles charges de fonctionnement qui seront à couvrir. Les investissements doivent être rationalisés et proportionnés par rapport aux ressources. Ils doivent également être conçus de manière à limiter les charges de fonctionnement sur le long terme.
- **Une nécessaire vision de long terme rationalisée de la gestion communautaire** afin de développer un volume de politiques publiques durablement cohérent avec les ressources communautaires (Projet de territoire, Plan Prévisionnel d'Investissements, Autorisations de Programme et Crédits de Paiement...).

Les résultats de l'exécution budgétaire à l'issue de l'exercice 2022 s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement	
Dépenses fonctionnement 2022	6 048 695,22 €
Recettes fonctionnement 2022	8 442 075,15 €
A/ résultat exercice 2022	2 393 379,93 €
B/résultat antérieur reporté	9 723 314,17 €

PREFECTURE DE MAYOTTE

REÇU LE 19 AVR. 2023

D.R.C.L

C/ résultat à affecter (A+B)	12 116 694,10 €
-------------------------------------	------------------------

Section d'investissement	
dépenses investissement 2022	3 142 477,23 €
recettes investissement 2022 yc 1068	1 021 503,78 €
D/résultat exercice 2022	-2 120 973,45 €
E/résultat antérieur reporté	366 265,21 €
F/résultat d'investissement (D+E)	-1 754 708,24 €
Restes à réaliser 2022 (RAR) dépenses	-5 251 260,75 €
Restes à réaliser 2022 (RAR) recettes	852 432,70 €
Solde RAR	-4 398 828,05 €
G/ besoin de financement (F+RAR)	-6 153 536,29 €
Prévision d'affectation	D.R.C.L
Report d'investissement (001)	-6 153 536,29 €
Affectation en réserve d'investissement (1068)	6 153 536,29 €
Report en fonctionnement (002)	5 963 157,81 €

C'est-à-dire que :

- La gestion budgétaire de l'exercice 2022 a généré un excédent de fonctionnement de 2.393.379,93 € et un déficit d'investissement de 2.531.693,61 € ramené à 2.120.973,45 € par la consommation de l'affectation du résultat 2021 en comblement du déficit d'investissement reporté et du besoin de financement des restes à réaliser à l'issue de l'exercice 2021 ;
- Soit un excédent budgétaire net 2022 de 272.406,48 € après affectation du résultat.
- Les reports d'exercices antérieurs sur l'exercice 2022 représentaient +9.723.314,17 € en section de fonctionnement et +366.265,21 € en investissement, soit un cumul de 10.089.579,38 €
- A l'issue de l'exercice 2022, le résultat budgétaire hors restes à réaliser (solde des engagements souscrits mais non liquidés) s'élevait donc à 10.361.985,86 € (reports antérieurs + solde net 2022).
- Le solde des restes à réaliser 2022 à reprendre dans le cadre du budget 2023 présente un déficit d'investissement prévisionnel de 4.398.828,05 € qui s'ajoute au déficit d'investissement constaté à l'issue du solde de l'exercice 2022 de 2.120.973,45 €, soit un total déficitaire de la section d'investissement de 6.519.801,50 €, couvert par le report du résultat antérieur reporté de 2021 de 366.265,21 € et une affectation du résultat de fonctionnement de 2022 à hauteur de 6.153.536,29 €.

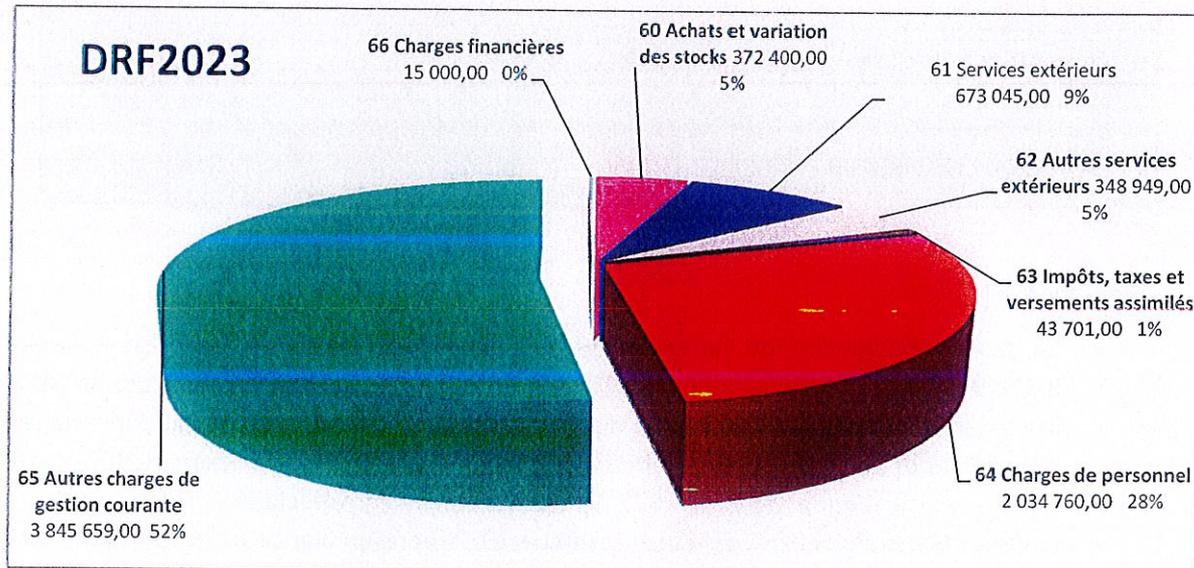
- A l'issue de cette affectation, le solde de crédits disponibles en report à nouveau de fonctionnement au titre du budget communautaire 2023 représente la somme de 9.723.314,17-6.153.536,29+2.393.379,93 = 5.963.157,81 €.
- Il est à noter que les restes à réaliser intègrent des engagements certains c'est-à-dire des dépenses contractualisées et des recettes notifiées. Les demandes de subvention en cours d'instruction ne sont donc pas comptabilisées et seront autant de recettes nouvelles pour l'exercice budgétaire 2023 après notification.
- De même, les recettes de la section de fonctionnement (fiscalité et dotations notamment) intègrent les éléments notifiés à la date de bouclage du document budgétaire en vue de son adressage aux membres de l'assemblée délibérante soit au 30 mars 2023. En cas d'absence de notification, les recettes ont été évaluées en vertu du principe de prudence budgétaire et donneront lieu à ajustement par voie de décision modificative.
- Enfin il n'a pas été inscrit de recours à l'endettement au budget 2023 sachant que celui-ci est excédentaire en section d'investissement. Cette stratégie budgétaire pourra être ajustée en cours d'exercice au regard du rythme de développement des projets principaux et des subventions notifiées.

Le budget 2023 se décline comme suit en grandes masses :

- **Une section de fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes à hauteur de 14.170.558 € dont :**

✓ **Dépenses :**

- **Dépenses réelles : 7.333.514 € dont :**



- **Opérations d'ordre :**

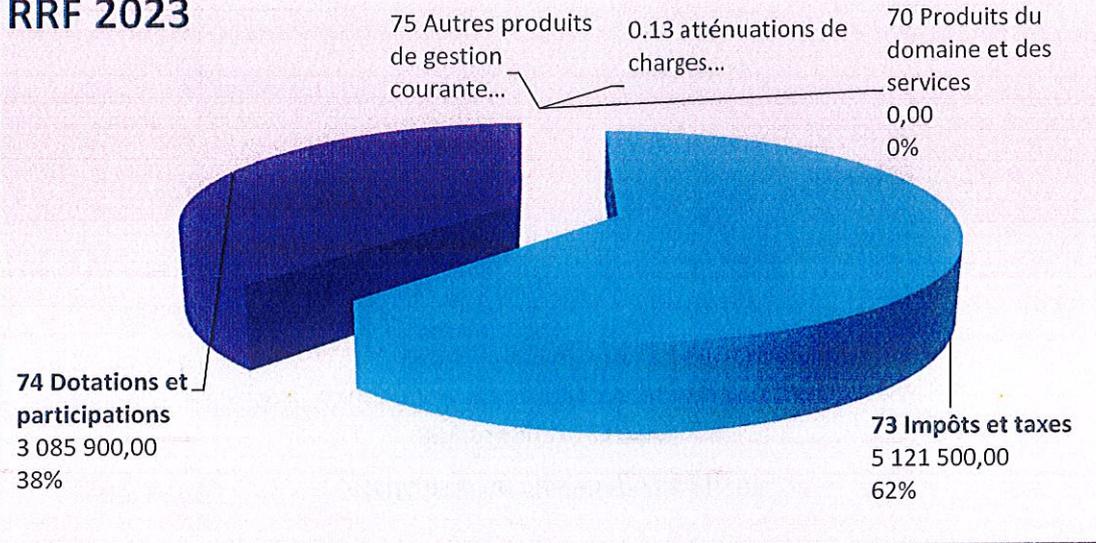
- Dotations aux amortissements : 298.897 €
- Virement à la section d'investissement : 6.538.147 €

✓ **Recettes :**

- **Recettes réelles : 8.207.400 € dont :**



RRF 2023



- Opérations d'ordre :

- Report à nouveau de fonctionnement : 5.963.158 €

Une section d'investissement en suréquilibre :

- ✓ Dépenses :

15.619.871,28 € dont :

- Dépenses réelles :

13.615.163 € dont :

- Remboursement dette : 260.000 €
- Etudes : 1.626.279 € (dont Gemapi 510K€, cuisine centrale 150K€, contournement Combani 150K€, Piscine 163 K€, Mobilités douces 50K€, itinéraires randonnée 50K€, transition énergétique 100K€, Site de Soulou 100K€, urbanisme 100K€, divers 253K€)
- Fonds de concours aux communes : 1.463.002 €
- Subventions aux particuliers logement : 120.000 €
- Subv maison médicale solde : 33.720 €
- Divers subventions : 43.426 €
- Acquisitions foncières : 600.000 €
- Investissements pour compte de tiers : 100.000 €
- Transport Public : 500.000 €
- Acquisition de matériels : 650.000€ (Mobilier et informatique 200K€, Véhicules 350K€, matériel police et divers 100k€)
- Travaux : 7.768.736 (dont siège 4.431 K€, aires de loisirs 2.177K€, cascade Soulou (solde) 70K€, plages 160K€, Marché Kahani 80K€, poste police 320K€, divers 280,7K€, avances aux entreprises 250K€.



- Dépenses d'ordre :
 - Avances aux entreprises pour travaux : 250.000 €
 - Report négatif de 2022 : 1.754.708 €

✓ Recettes : **16.495.068,75 € dont :**

- Recettes réelles : 9.408.024 € dont :
 - FCTVA : 2.092.355 €
 - Subventions notifiées au 30/03 : 1.162.133 € dont marché de M'Tsangamouji 539K€, cascade Soulou 425K€ et divers soldes de conventions 198K€
 - 1068 : Affectation du résultat 2022 : 6.153.536 €
- Recettes d'ordre : 7.087.044 € dont :
 - Virement de la section de fonctionnement : 6.538.147 €
 - Amortissements : 298.897 €
 - Opérations patrimoniales : rembst avances : 250.000 €

